

PROCÈS-VERBAL DE LA NEUVIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT (OBVNEBSL)

Tenue le lundi 19 juin 2017, à 18 h 00, Centre communautaire de Saint-Robert –
(358, avenue Sirois, Rimouski)

PRÉSENCES

<p>BERTIN DENIS DONALD CHOUNARD ANDRÉ LÉVESQUE SIMON TWEDDELL LOUIS DAVID PITRE CHRISTIAN HUBERT JACQUES CHAUVETTE LUCIE CHÉNARD</p> <p>MYLÈNE GAGNON SÉBASTIEN NADEAU RAYNALD DEMERS JUDES CÔTÉ FRANCIS GAGNÉ GEORGES DESCHÈNES MARIE-ÈVE SIMARD JULIE POTVIN STÉPHANE GAUTHIER JEAN LAMOUREUX SIMON MASSÉ LOUISE HARDY MARCEL ROUSSEAU ANNIE LÉVESQUE SIMON FRENETTE ÉVARISTE FEURTY ÉDITH PILON MARIE-HÉLÈNE MICHAUD GAÉTANE FOURNIER</p>	<p>MRC DES BASQUES ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC DE LA GRANDE FOURCHE ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC À L'ANGUILLE ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT FÉDÉRATION DES ORGANISMES DE GESTION EN COMMUN DU BAS-SAINT-LAURENT FÉDÉRATION RÉGIONALE DE L'UPA DU BAS-SAINT-LAURENT AGENCE DE MISE EN VALEUR DE LA FORÊT PRIVÉE DU BAS-SAINT-LAURENT MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT RÉSERVE FAUNIQUE DE MATANE CLUB DE MARCHÉ DE RIMOUSKI MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL BORALEX JMP CONSULTANTS ASSOCIATION DES RIVERAIN DU LAC PLOURDE ASSOCIATION DE PROTECTION DU LAC SAINT-MATHIEU UQAR MERN ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC À L'ANGUILLE CITOYENNE CITOYEN UQAR MFFP SAINT-ANACLET CITOYENNE</p>
--	--

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DU PRÉSIDENT

Tel que le stipulent les règlements généraux (article 6.5.2), c'est le président de l'OBVNEBSL, M. Francis Gagné, qui agit comme président de l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'ouverture de la réunion (18h15).

Il est convenu de nommer un ou une secrétaire d'assemblée.

AGA-2017-01 ADOPTION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

- *Il est proposé par M. Bertin Denis, appuyé par Mme Mylène Gagnon et adopté à l'unanimité de nommer M. Simon Tweddell, directeur général de l'OBVNEBSL, à titre de secrétaire d'assemblée.*

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le secrétaire d'assemblée procède à la lecture de l'ordre du jour.

AGA-2017-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- *Il est proposé par Mme Mylène Gagnon, appuyé par M. Judes Côté et adopté à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.*

3. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION (CONFORMITÉ)

Le secrétaire de l'assemblée effectue la lecture de l'avis de convocation envoyé aux membres le 29 mai 2017 et de l'article 6.2 des règlements généraux de l'OBVNEBSL. Le président constate la conformité de l'avis de convocation.

4. CONSTATATION DU QUORUM

Le secrétaire réfère à l'article 6.4 des règlements généraux de l'OBVNEBSL qui stipule que l'assemblée générale annuelle est constituée de tous les membres en règle présents. Le président constate le quorum.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 8^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE POUR L'ANNÉE 2015-2016, TENUE LE 14 JUIN 2016

Le secrétaire fait un résumé du procès-verbal.

AGA-2017-03 RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA 8^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'OBVNEBSL DU 14 JUIN 2016

- *L'adoption du procès-verbal de la 8^e assemblée générale annuelle (14 juin 2016) de l'OBVNEBSL est proposée par Mme Lucie Chénard, appuyée par Mme Julie Potvin et adoptée à l'unanimité.*

6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2016-2017

M. Francis Deschênes, comptable et vice-président du *Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent*, présente et commente les états financiers 2016-2017 de la corporation. Une copie est remise aux membres. Ces états financiers ont été adoptés par le conseil d'administration de l'OBVNEBSL.

Ce dernier et le directeur général informent les membres des principaux écarts des résultats (page 3 des états financiers) pour 2016-2017, notamment aux postes "frais de représentation" et "honoraires professionnels" respectivement explicable par la tenue de deux événements dans la région de Québec sur la gestion intégrée de l'eau et pour des frais d'honoraires d'un expert en agrosystème pour le projet du bassin de la rivière Centrale (Saint-Simon). De façon globale, les frais d'exploitation sont semblables à 2016.

7. NOMINATION D'UN EXPERT COMPTABLE POUR LE PROCHAIN EXERCICE FINANCIER (2017-2018)

Le président mentionne que suite à l'analyse de soumissions de cinq firmes comptables récemment, le CA recommande à l'AGA de reconduire pour une année le *Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent* pour réaliser la mission d'examen des états financiers 2017-2018.

AGA-2017-04 NOMINATION DE L'EXPERT COMPTABLE POUR L'ANNÉE 2017-2018

- *Il est proposé par M. Jacques Chauvette, appuyé par M. Marcel Rousseau et adopté à l'unanimité de sélectionner le Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent comme expert comptable pour l'année 2017-2018.*

8. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DES OPÉRATIONS 2016-2017**a- MESSAGE DU PRÉSIDENT**

Dans son message (inclus dans le document d'information), le président fait un survol des projets qui ont eu lieu dans la dernière année, du plan de communications que l'organisme s'est doté, en plus des partenariats que l'OBVNEBSL a établis.

Il tient à souligner l'excellent travail de l'équipe de professionnels de la permanence et la grande qualité de nos partenaires, des membres du comité exécutif, du conseil d'administration et des quatre comités sectoriels de l'eau. Il remercie spécialement Marie-Hélène Cauchon de l'équipe de permanence pour son excellent travail et sa motivation depuis 2013 à l'OBVNEBSL. Marie-Hélène quitte la région à la fin du mois de juillet.

b- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général présente le rapport d'activité 2016-2017 (document remis aux participants) et fait une synthèse des éléments qu'il contient : le 26 avril 2016, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, monsieur David Heurtel, a confirmé l'approbation ministérielle du Plan directeur de l'eau. À travers ce noyau que constitue le plan directeur de l'eau, nous poursuivons le Programme d'acquisition de connaissances sur la qualité de l'eau : les eaux des quatre grands bassins versants des rivières Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane, le *24h de Science!* a fait l'objet de trois activités extérieures consacrées à l'écologie : étang Parent de Rimouski, étang vernal de Saint-Marcellin et parc des Îles de Matane; le Programme Écol'Eau : c'est près de 450 élèves rejoints dans 13 écoles primaires et secondaires réparties dans les secteurs de Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane; l'acquisition de connaissances et le suivi de plusieurs populations de plantes exotiques envahissantes : la renouée du Japon et la berce du Caucase ont fait l'objet de 32 sites de détection et de 9 sites de suivi; la santé des lacs et des écosystèmes riverains : la poursuite de nos actions sur les lacs en villégiature; la revégétalisation des rives; pour la quatrième année, un atelier sur l'érosion des berges à Matane; au niveau forestier : le Mois de l'Arbre; la participation aux travaux des tables de gestion intégrée des ressources; la conservation volontaire des milieux humides en forêt privée : c'est 60 hectares, 17 propriétaires dans 8 municipalités de 3 MRC; au niveau agricole, un projet-phare en agroenvironnement, celui de la rivière Centrale à Saint-Simon. Parmi les autres projets et activités de l'OBVNEBSL, le projet d'applicabilité de l'approche par espace de liberté sur les rivières Neigette et Mitis, aussi, pour la quatrième année, participation à un cours de l'UQAR, « Évaluation et aménagement de l'habitat ». Enfin, mentionnons la participation à différents comités consultatifs : le lieu d'enfouissement technique de la ville de Rimouski et de la ville de Matane, le comité de protection et de mise en valeur de la chute Neigette, le comité de gestion du Parc régional de la rivière Mitis, le comité de réflexion de la zone périphérique du Parc du Bic, le comité de suivi du projet en agroenvironnement sur le bassin versant du ruisseau Lebrun, etc.

Sur les activités de communications, de représentation et de formation, notons une première, à savoir la construction d'un Plan de communication 2017-2019 dont l'objectif est de « Faire connaître l'OBVNEBSL sur l'ensemble de son territoire »; aussi, la première édition du Prix Anselme Gagné a honoré à l'unanimité l'Association de la protection de l'environnement du lac à l'Anguille, et monsieur André Levesque, pour son implication bénévole remarquable à la protection et à la mise en valeur du lac. D'autre part, mentionnons les outils promotionnels, le site internet, les médias sociaux, Facebook et Twitter, le bulletin annuel *Le point de chute*, le 18^e Rendez-vous des OBV « L'Eau au cœur des bassins versants agricoles » et le 4^e Rendez-vous international sur la gestion intégrée, « Les sources d'eau potable dans un contexte de changements climatiques ».

Suite à la présentation du rapport annuel des opérations 2016-2017, le directeur général félicite l'équipe de permanence pour leur excellent travail. Les membres de l'assemblée partagent cet avis et le manifestent en applaudissant chaleureusement.

9. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS ET LES OFFICIERS (2016-2017)

La loi indique qu'il importe peu de faire ratifier ou non les actes des administrateurs, car si un geste ou une décision contrevient à la loi, les administrateurs et officiers peuvent être poursuivis. Toutefois l'usage veut que dans les assemblées générales ce point soit conservé, la corporation l'a donc maintenu.

AGA-2017-05 RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS ET LES OFFICIERS EN 2016-2017

- Il est proposé par M. Raynald Demers, appuyé par M. Jacques Chauvette et adopté à l'unanimité de ratifier les actes posés par les administrateurs et les officiers pour l'année financière 2016-2017.

10. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS À VENIR (2017-2018)

Le directeur présente le plan d'action 2017-2018 (document papier remis aux membres de l'assemblée). Il présente les grandes lignes des projets réels à venir et ceux potentiels pour les bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Parmi les activités en cours et à venir durant la prochaine année, il est à noter la poursuite "officielle" de la mise en œuvre et de la promotion du PDE avec les partenaires ciblés. Notamment grâce au plan de communication que s'est doté l'organisme. Aussi, divers projets et partenariats vont se poursuivre et/ou vont être mis de l'avant notamment dans les secteurs associés aux plantes exotiques envahissantes (PEE), à la conservation volontaire de milieux humides en secteur privé, à la poursuite de la concertation du milieu agricole du bassin de la rivière Centrale, à la poursuite du programme de sensibilisation Écol'Eau, à la recherche, etc.

11. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

a- NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT (E) D'ÉLECTION ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

AGA-2017-06 NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT (E) D'ÉLECTION

- Il est proposé par M. Francis Gagné, appuyé par M. Bertin Denis et adopté à l'unanimité de nommer M. Simon Tweddell président d'élection.

AGA-2017-07 NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

- Il est proposé par M. Francis Gagné, appuyé par M. Judes Côté et adopté à l'unanimité de nommer M. Simon Massé secrétaire d'élection.

b- NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS D'ÉLECTION

AGA-2017-08 NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS D'ÉLECTION

- Il est proposé par M. Jacques Chauvette, appuyé par M. Marcel Rousseau et adopté à l'unanimité de nommer M. Louis David Pitre et M. Christian Hubert à titre de scrutateurs d'élection.

Différents postes sont à combler sur le conseil d'administration et différents collègues électoraux sont formés dans l'assemblée pour désigner les administrateurs qui combleront ces postes. Les postes à combler par secteur et les administratrices et administrateurs élus sont :

SECTEUR	ORGANISME	PERSONNE DESIGNÉE
MRC DES BASQUES	MRC des Basques	M. Bertin Denis
MRC DE LA MITIS	MRC de la Mitis	M. Georges Deschênes

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE	Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent	Mme. Mylène Gagnon
ENVIRONNEMENT	Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent	M. Jacques Chauvette
ENSEIGNEMENT	UQAR	M. Christian Nozais

AGA-2017-09 NOMINATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

- Il est proposé par M. Donald Chouinard, appuyé par M. Simon Massé et adopté à l'unanimité d'entériner la nomination de Mme Mylène Gagnon de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, M. Jacques Chauvette du Conseil régional de l'Environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) et M. Christian Nozais de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

12. QUESTIONS DIVERSES DES MEMBRES

- Mme Mylène Gagnon de la fédération de l'UPA partage à l'assemblée le lancement de la campagne «Opération bandes riveraines» le 22 mars dernier. Cette campagne de deux ans vise à sensibiliser le monde agricole à la protection de ses cours d'eau. L'Union, de concert avec ses fédérations régionales et ses syndicats locaux, compte ainsi encourager les actions sur le terrain en misant sur les avantages agronomique, environnemental, économique et faunique, reliés au maintien d'une bande riveraine aux abords des cours d'eau. Dans le cadre de cette campagne de sensibilisation, l'Union met en ligne un site dédié entièrement aux bandes riveraines (www.bandesriveraines.quebec). Les producteurs ont désormais une véritable boîte à outils pour les accompagner dans la protection, l'aménagement et l'entretien des bandes riveraines. L'information que l'on y retrouve est simple, pertinente et adaptée à la réalité agricole.
- Certains échangent surviennent dans l'assemblée concernant la propagation potentielle du myriophylle à épi dans les lacs des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent.

13. MOT DE LA FIN ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président reconnaît l'intérêt démontré par les membres de l'assemblée et les remercie de s'être déplacés en si grand nombre. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs et leur souhaite bonne chance dans ce nouveau défi.

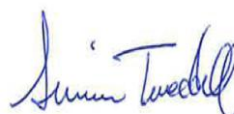
AGA-2017-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- Il est proposé par Mme Lucie Chénard de lever l'assemblée.

L'assemblée générale est levée à 20 h 10.



Francis GAGNÉ
Président d'assemblée



Simon Tweddell
Secrétaire d'assemblée